

**CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS
DE TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2^e CLASSE**

SESSION 2024

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles.

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : RÉSEAUX, VOIRIE ET INFRASTRUCTURES

INDICATIONS DE CORRECTION

1) Sujet

Vous êtes technicien principal territorial de 2^e classe, directeur de la voirie de Technville, 15 000 habitants. Cette commune rurale a été désignée ville étape de la course du Tour de France en juillet 2024. Le parcours traversera notamment le centre-ville via son artère principale. Celle-ci est bordée de commerces, et dessert les différents quartiers de Technville.

En vue d'une réunion prochaine avec les organisateurs, le maire souhaite connaître les implications de cet évènement.

Dans un premier temps, il vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur les impacts du Tour de France en matière de circulation et de gestion de l'espace public.

10 points

Dans un deuxième temps, il vous demande d'établir un ensemble de propositions organisationnelles et opérationnelles afin de préparer Technville à cet évènement. Vous resterez dans le périmètre des missions de votre direction.

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

10 points

2) Présentation du sujet

Le Tour de France représente un évènement mondialement connu qui permet chaque mois de juillet de mettre sous le feu des projecteurs la France des territoires. Bien plus qu'une course à vélo, il s'agit d'une fête dont la préparation demande une organisation minutieuse et la mobilisation des acteurs locaux.

La thématique du Tour de France présente un triple intérêt au regard des attendus de la spécialité RVI. Il permet en premier lieu de mettre le candidat en position de réel acteur de la vie locale. D'un point technique, ce sujet ouvre sur des questions d'exploitation de la voirie et du stationnement, fondamentales pour les métiers de cette spécialité. Enfin, il fait appel à des connaissances de management et d'organisation que tout futur cadre des services techniques territoriaux doit maîtriser. Au-delà de la préparation de la voirie (barriérage, signalisation, déviations...), il faut en effet anticiper les dispositions réglementaires et les moyens humains pour le jour J.

Le traitement du sujet ne recouvre pas de difficulté particulière, à condition d'appréhender la commande sous ces 3 angles. Les candidats devront néanmoins être vigilants à ne pas se cantonner à une stricte approche technique tout en s'attachant à circonscrire leur propos au domaine de la voirie et des espaces publics.

3) Analyse de la mise en situation et du dossier

Le dossier présente différents types de supports : documents grands publics, articles de presse, extrait d'ouvrage et arrêtés. Très aéré, sa lecture s'avère très accessible. Il doit ainsi permettre aux candidats d'appréhender rapidement les aspects essentiels du sujet. On relèvera que les documents 1 et 3 fournissent une partie significative des attendus.

Document 1 - « Tour de France 2018. Routes de France. Mode d'emploi » (extraits) - Le Tour de France

Ce document comporte des extraits d'une plaquette grand public de présentation de l'organisation du Tour de France. Il décrit un dispositif élaboré dont l'opérateur ASO est la cheville ouvrière.

Diverses informations essentielles sont ici présentées :

- les enjeux : sécurité de cyclistes et du public, critères sportifs avec les points de chronométrage,
- les acteurs : ministères, préfectures, police, gendarmerie, conseils départementaux, SDIS, Communes, services de secours,
- d'un point de vue réglementaire, la course est considérée comme un usage privatif de la voie publique, que l'on va retrouver dans les différents arrêtés (ministériel, préfectoral et communal),
- un partenariat étroit et conventionné est établi entre ASO et différents intervenants : police nationale / gendarmerie, sécurité civile, départements et l'Association des départements de France (l'ADF où est désigné un « Monsieur Tour »),
- le Tour de France n'est pas seulement une course cycliste, c'est aussi la caravane et des événements qui gravitent autour (courses des cadets juniors par exemple).

Document 2 - « Cher : les routes du Tour de France cajolées avant le passage du peloton » - Michel Benoît - francebleu.fr

Il s'agit d'un article de presse évoquant les travaux de voirie qu'impose le passage du Tour de France. Si ceux-ci peuvent être conséquents pour un maître d'ouvrage, ils concernent la maintenance courante, et anticipent dans les faits des interventions qui auraient dû être réalisées dans un avenir proche.

Attention toutefois à l'effet d'image, certains administrés pouvant avoir l'impression qu'ils sont délaissés au profit de la course cycliste. Face à ce type d'arguments, il est utile de rappeler les retombées économiques de l'évènement sur le territoire.

Document 3 - « Dossier de presse. Le Tour de France à Landerneau » (extraits) - Ville de Landerneau

Ce document est un dossier de presse d'une ville qui accueillera prochainement le Tour de France. Il permet de saisir que cet évènement est bien plus qu'une course cycliste : de nombreuses animations s'y greffent, avec par exemple en grand écran installé en centre-ville.

Pour le préparer, la municipalité a instauré un comité de pilotage regroupant de nombreux services (voirie, bâtiment, sport, ...) On notera en outre que la ville s'est investie très tôt dans la préparation de l'évènement (octobre 2020 pour une journée en juillet 2021).

Le dossier de presse insiste sur les retombées du Tour de France pour une petite ville : visibilité et attractivité économique catalysée. Il donne du reste de multiples informations pratiques :

- coupure des rues sur la journée (prévoir des itinéraires de déviation et penser aux riverains),
- stationnement : la course attire de nombreux visiteurs et il faut donc prévoir du parking en conséquence (la ville a mobilisé les prairies environnantes) ; ne pas oublier à ce titre les camping-car et les PMR,
- une information sur les autres moyens de déplacement que la voiture peut être utile.

Document 4 - « Tour de France : voyage au coeur des patrouilles qui protègent les routes » - Gabriel Zignani - *La gazette des communes, des départements, des régions*

Cet article de la Gazette des communes insiste sur le rôle des départements dans la préparation du Tour de France (partenariat étroit avec ASO). L'ADF assure une mission générale de sécurité, avec une équipe mise en place comprenant une équipe dédiée.

Document 5 - « Arrêté du 24 juin 2021 fixant les conditions de passage du Tour de France 2021 dans le département de la Gironde » (extrait) - *Préfecture de la Gironde*

Il s'agit de l'un des arrêtés préfectoraux établis pour le Tour de France 2021. On y retrouve le cadre « d'usage privatif de la voie publique ». Ce document permet d'appréhender les contraintes précises en matière de circulation et de stationnement :

- circulation interdite à tout véhicule ne portant pas l'insigne officielle 2h avant le passage de la caravane et 30 mn après la fin de course ; les véhicules d'intérêt général prioritaires restent autorisés à circuler,
- stationnement interdit sur le bord de la chaussée, dès l'avant-veille du passage de la course,
- dispositions générales à noter : interdiction de vente ambulante, survol, engins pyrotechniques...

Document 6 - « Le Tour de France côté verso. 30 ans d'organisation du Tour par Jean-Louis Pagès, directeur des sites » (extrait) - *Kennes*

Cet extrait de livre présente un retour d'expérience d'un directeur opérationnel de l'organisation du Tour de France. L'auteur insiste sur la partie « coulisses » de la préparation. Ce sont en effet, selon lui, les échanges informels, notamment avec les municipalités, qui permettent d'échafauder l'évènement.

Les séances de travail en comité restreint apparaissent ainsi bien plus fertiles que les réunions plénières officielles. Dans ce cadre, les acteurs locaux, élus ou techniciens, ont largement voix au chapitre, et représentent de vraies forces de propositions.

Document 7 - « Arrêté municipal n° 2020/135 réglementant temporairement la circulation et le stationnement. Passage de la course "Tour de France" » - *Mairie de Tournettes-sur-Loup*

Un autre type d'arrêté, municipal, est ici présenté. On y retrouve les directives générales de l'arrêté préfectoral déclinées au niveau communal : restrictions de circulation et de stationnement aux horaires de passage notamment.

4) Proposition de plan détaillé

En-tête

Comme indiqué dans la note de cadrage de l'épreuve, il est attendu une présentation du rapport sous la forme suivante :

Ville de Techniville

RAPPORT à l'attention de Monsieur le maire

Objet : Accueil du Tour de France à Techniville **Préparation de la direction de la voirie**

Références : (facultatif)

- Arrêté ministériel portant autorisation du Tour de France 2024
- Arrêté préfectoral du ... fixant les conditions de passage du Tour de France 2024

NB : ces références ne sont pas explicitement citées dans le dossier. Les candidats qui évoqueraient ces 2 niveaux d'arrêté, même avec une formulation approximative seront valorisés.

Introduction

***Rappel du cadrage :** Le rapport avec propositions doit comporter **une unique introduction** d'une vingtaine de lignes rappelant le contexte et comprenant impérativement **l'annonce de chacune des deux parties** (partie informative / partie propositions). Les candidats doivent veiller à ce que l'annonce du plan aille au-delà d'une simple annonce de la structure de la copie et porte sur le contenu précis de chacune des parties.*

Éléments pouvant être abordés en introduction :

- Le Tour de France comme évènement d'envergure internationale, qui représente bien plus qu'une course cycliste.
- Le Tour de France, évènement susceptible d'avoir des retombées importantes pour Techniville (attractivité économique, rayonnement international) (doc 3)

Problématique :

- Qu'implique le déroulement d'une étape du Tour de France en termes de circulation et de gestion de l'espace public pour une ville comme Techniville ? Comment s'y préparer ?

Fort de ces questionnements, nous présenterons en quoi le Tour de France constitue un évènement d'ampleur qui nécessite une préparation minutieuse. Sur cette base, nous proposerons différentes mesures pour que la direction de la voirie participe activement à la tenue de cette fête, et réponde à l'ambition municipale le jour de l'étape.

Plan détaillé

Rappel du cadrage: Les deux parties sont organisées en sous-parties. Le plan est impérativement matérialisé par des titres comportant des numérotations en début des parties et sous-parties. Une transition est attendue entre la première et la deuxième partie.

I. Le Tour de France, un évènement d'ampleur reposant sur une organisation robuste

Rappel du cadrage: Le rapport technique n'est pas un résumé des textes, il ne s'agit pas de présenter succinctement et successivement les documents du dossier mais de structurer les informations essentielles du dossier par un plan qui reflète l'importance donnée aux différents aspects de ce qu'il convient de transmettre.

A. D'importantes répercussions sur la vie locale

- En quoi consiste le tour de France ?

Courses cyclistes mais aussi animations autour (caravane publicitaire, course des cadets...) (doc 1)

Logistique liée à la ville étape (hébergement, stationnement, presse...) (doc 3)

Contraintes sportives (chronométrage) (doc 1)

Enjeu de sécurité, pluriel et important (doc 1)

D'importantes retombées potentielles (si non cité en introduction, doc 3)

- Des impacts conséquents sur la voirie et le stationnement

Le passage du Tour nécessite une voirie en état ; implique des investissements routiers, mais qui s'avèrent une anticipation sur l'avenir (doc 2)

Fermetures de voirie et interdictions de stationnement sur de longues durées (jusqu'à 2 jours avant) (doc 5 et 7)

Réquision de grands espaces (parkings) pour la logistique et le stationnement des visiteurs (doc 3)

Un évènement qui mobilise une multiplicité d'acteurs, du ministère de l'Intérieur jusqu'aux services municipaux en passant par les forces de l'ordre et les services de secours. (doc 1)

B. Un dispositif d'organisation robuste pour assurer le déroulement du Tour de France en toute sécurité

- Un encadrement réglementaire et formel structuré

D'un point de vue réglementaire, le Tour de France est appréhendé comme un « usage privatif de la voie publique ». (doc 1, 5 et 7)

Hierarchie d'arrêtés : ministériel, préfectoral et municipal (doc 1, 5 et 7)

Une démarche de travail partenariale échéancée qui démarre 8 mois avant l'évènement (doc 1)

- Une organisation de projet efficace

1 opérateur assurant le pilotage opérationnel, ASO, interlocuteur des collectivités sur le terrain (doc 1 et 6)

Des relais à différents niveaux : l'Association des Départements de France est notamment impliquée pour assurer la sécurité des routes (doc 4)

Mobilisation importante de forces vives le jour J sur le terrain : médiateurs, signaleurs, barrièreurs... (doc 3)

II. Préparer Techniville à l'accueil du Tour de France

Rappel du cadrage : L'exploitation du dossier et les connaissances du candidat doivent lui permettre de repérer dans le dossier les informations qui lui permettront de présenter des propositions réellement opérationnelles. Il devra également dépasser les informations du dossier pour dégager des propositions réalistes, adaptées au contexte, en précisant le cas échéant les conditions et les moyens de leur réalisation : mode de gestion du projet, étapes du projet, moyens à mobiliser, contraintes... Le caractère technique de ce rapport rend pertinente, en tant que de besoin, l'élaboration de schémas, tableaux, graphiques, esquisses...

A. Mise en place d'une structure partenariale de travail

- Installer (si ce n'est pas encore fait) un comité de pilotage au sein de la ville, présidé par le maire ; il regroupera les élus/services de la DGST, direction des sports, direction de la communication, direction des finances et DRH.
- Mise en place d'un groupe opérationnel « voirie » ; si ce groupe sera amené à travailler uniquement sur le périmètre de la voirie, il intégrera des représentants des directions précitées ; y sera en outre associé le responsable de la régie « voirie » de Techniville
- Au plus vite, se raccrocher au système de gouvernance du Tour de France, en prenant notamment contact avec ASO
- Lancer une concertation avec les habitants de Techniville ; des ateliers sont plus particulièrement à prévoir avec les riverains et les commerçants des rues et espaces publics concernés afin de définir collectivement l'organisation de la circulation et du stationnement le jour J

B. S'assurer que la voirie de Techniville soit prête le jour J

- Réaliser un diagnostic pour :
 - S'assurer que la voirie et les espaces publics peuvent en l'état répondre aux besoins du Tour de France ; contrôler l'état des voiries situées sur le tracé
 - Evaluer les impacts sur la circulation.
 - Evaluer la demande en stationnement le jour J
- Sur cette base, des aménagements seront peut-être à réaliser ; on pourra à cet effet mobiliser la régie et/ou le bailleur de la voirie.
- Le diagnostic doit également permettre de définir les itinéraires de déviation ainsi que les espaces à mobiliser pour le stationnement des visiteurs.

Ce diagnostic pourra être réalisé en interne ou confié à un bureau d'études. Il devra en tout état de cause se faire dans un court terme (1 mois).

C. Anticiper les besoins pour le jour J

- Anticiper les procédures administratives (réalisation d'un rétroplanning partagé)
- Définir précisément les modes opératoires de fermeture des voiries et espaces publics concernés, ainsi que de mise en place des déviations (barriérage, jalonnement, évacuation des véhicules ventouse...)
- Prévoir les moyens humains le jour J pour les différentes tâches à effectuer (installation, médiation, sécurisation...) : mobilisation au sein des services, astreintes, recrutements d'intérimaires, appel aux bénévoles...

Mise en place en parallèle d'un dispositif d'évaluation et de suivi afin d'établir après l'évènement un retour d'expérience, dans l'espoir que le Tour de France chemine au cours des prochaines années à nouveau à Techniville.

Conclusion

Rappel du cadrage : la conclusion est facultative. Elle peut toutefois utilement souligner l'essentiel, sans jamais valoriser les informations oubliées dans le développement.